

LE POISSON D'AVRIL DU CONSEIL DU TRÉSOR N'EST PAS UNE BLAGUE



LE POISSON D'AVRIL DU CONSEIL DU TRÉSOR N'EST PAS UNE BLAGUE

Après sept ans, l'employeur modifie son interprétation de nos congés de maladie

Aujourd'hui, 1er avril, nous démontrons notre appréciation de ce qui, nous présumons, ne peut être qu'un poisson d'avril de la part du SCC et du Conseil du Trésor du Canada, soit leur interprétation de nos crédits de congés de maladie.

Depuis 2006, l'employeur a toujours respecté la banque des 200 heures de congé de maladie. Soudainement, la balance des heures de congé de maladie devra être remise à zéro avant que toute autre avance ne soit faite. Par exemple, si votre banque fait état d'un déficit de 10 heures, l'employeur vous refusera tout congé de maladie supplémentaire, peu importe pour quelle raison vous en avez besoin, **ce qui est une violation claire de notre convention collective.**

Tandis que les incidents dus à la violence de plus en plus grande dans notre milieu de travail sont en hausse importante, cette interprétation nous est imposée alors que l'encre de signature de la convention collective n'est même pas sèche. Elle reflète la demande de l'employeur d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour l'avance des 200 heures de congé de maladie, demande qui a été retirée lors de la dernière ronde de négociation. Maintenant qu'on nous l'impose, le syndicat n'a eu d'autre choix que d'entreprendre les actions suivantes :

Un grief de principe a été déposé au nom de tous les membres d'UCCO-SACC-CSN;

Une plainte sera déposée le 1er avril pour violation de l'article 107 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique (qui prévoit qu'après que l'avis de négociation ait été déposé, l'employeur doit respecter les conditions d'emploi jusqu'à ce que les parties en viennent à une nouvelle entente);

Vous pouvez vous opposer à cette injustice en remplissant le formulaire de grief ci-joint chaque fois où l'employeur refuse de vous accorder des heures de congé de maladie supplémentaire si vous avez une balance négative.

Nous devons nous mobiliser pour annuler ces décisions farfelues. En ces temps où nos membres ont besoin davantage de congés médicaux à cause des lois plus sévères à l'endroit de la criminalité du gouvernement Harper, elles limitent également l'accessibilité de nos membres aux provisions de congés de maladie.

Suppression de postes

Finalement, en lien avec le plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement, le SCC a annoncé qu'il supprimera plus de 170 postes CX équivalents temps plein. Ceci inclut 72 postes qui seront classifiés CX3, le reste étant surtout composé de postes de remplacement et

d'escortes. Nous en sommes à évaluer l'impact de cette décision sur les horaires. Il n'est pas prévu qu'il y ait des pertes d'emploi d'agent correctionnel. Cette décision comprend aussi le retrait des gestionnaires correctionnels sur les quarts du matin dans les établissements à sécurité minimum.